



ASSR 1 et 2

publié le 03/05/2021

Madame , Monsieur

Les élèves de 5èmes doivent préparer et passer l'ASSR 1 et les élèves de 3èmes l'ASSR 2 en vue d'obtenir leur attestation.

Les attestations renseignées sont délivrées aux candidats qui ont obtenu une note au moins égale à 10 sur 20. Nous proposons à toutes les classes concernées une session d'entraînement au collège (ASSR Blanc porté sur Pronote) avant l'examen qui aura lieu courant juin selon un calendrier qui sera communiqué sur Pronote également. L'épreuve se déroulera dans des conditions d'examen (silence, élèves séparés, matériel interdit et placé à l'avant, feuille d'émargement...). Chaque épreuve, d'une durée d'environ 20 minutes, est passée collectivement à partir d'une projection vidéo des questionnaires.

Les élèves peuvent déjà s'entraîner à partir du lien suivant.

<http://preparer-assr.education-securite-routiere.fr/>

Si vous souhaitez en savoir plus sur les ASSR , vous pouvez consulter :

https://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?page=article&id_article=85

Cordialement ,

L'équipe de direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.